

1^{ère} édition du baromètre bisannuel UNPLV – ANETT

Près de 65% des élus ne sont pas satisfaits par le régime de la taxe de séjour en France

- Plus de 84% considèrent que les meublés touristiques répondent à un besoin d'accueil des touristes ;
- Plus de 90% estiment que les meublés de tourisme ont des impacts positifs pour l'économie locale ;

Paris, le 18 janvier 2022 – L'Union Nationale pour la Promotion de la Location de Vacances (UNPLV) qui réunit les principaux acteurs de la location de vacances (plateformes, agents de voyage, professionnels et labels), et l'ANETT (Association Nationale des Elu des Territoires Touristiques) se sont associées pour mettre en place un baromètre auprès des élus sur le sujet des meublés touristiques. Celui-ci a vocation à aider les élus à mieux connaître leurs territoires et à informer les habitants mais également à fournir des indicateurs sur l'appréciation des élus vis-à-vis des meublés de tourisme présents sur leur territoire.

Les maires de France et leurs adjoints membres de l'ANETT ont été consultés autour de 4 thématiques :

- Connaître votre territoire ;
- Les meublés touristiques de votre territoire ;
- Les impacts des meublés touristiques sur votre territoire ;
- Les réglementations.

Dominique Debuire, Président de l'UNPLV, explique : « Notre baromètre, qui sort quelques semaines après le Plan de reconquête du tourisme présenté par Jean Castex en novembre 2021, a pour vocation de prendre le pouls des élus. En effet, ces personnalités de terrain sont les plus à même de nous faire remonter la perception qu'ils ont du tourisme et plus particulièrement des meublés de tourisme dans leur municipalité. Cela nous permet également de construire un dialogue constructif pour participer activement à l'attractivité des territoires touristiques et aux besoins de leurs élus. »

Pour Philippe SUEUR, Président de l'ANETT et Maire d'Enghien-les-Bains « Les données et les études sont très importantes pour que les élus puissent prévoir et mettre en œuvre des projets à long terme. Depuis quelques années l'ANETT multiplie les enquêtes auprès de ses adhérents pour mieux porter leurs voix auprès du Gouvernement. Elle a aussi mené une enquête avec l'IFOP afin de mieux appréhender les évolutions des attentes des touristes dans 10 ans, avec la particularité de confronter ces attentes à la vision des élus. Les enquêtes permettent d'ajuster notre stratégie. L'étude menée avec l'UNPLV va dans ce sens car les meublés de tourisme sont encore trop méconnus des élus. »

LA REGLEMENTATION

Seulement un peu plus de la moitié des élus estiment que la réglementation sur les meublées touristiques est claire et facilement accessible (52,1%) et **la majorité connaît la réglementation et les**

conditions d'application des procédures de changement d'usage pour les résidences secondaires et du numéro d'enregistrement pour les meublés de tourisme (62,2%). Les élus qui sont les moins informés sont plutôt situés dans des communes de petites tailles qui ne sont généralement pas situées en zone tendue de logement. Les élus sont en revanche très partagés sur la pertinence de la réglementation dans leur territoire.

Plus de la moitié des élus a reconnu un accroissement des recettes liées à la collecte obligatoire de la taxe de séjour par les plateformes transactionnelles (53,8%) ce qui démontre l'utilité de cette mesure mise en place en 2019.

Enfin, **64,7% des élus estiment que le régime français de la taxe de séjour mériterait d'être profondément repensé et simplifié.**

Enfin, une grande partie des élus n'est pas satisfaite du régime de la taxe de séjour français puisque 65% pensent qu'elle mériterait d'être profondément repensée.

*« Cette partie donne des indicateurs intéressants sur la **dynamique engendrée par la collecte de la taxe de séjour par les plateformes ainsi que sur l'impact positif des meublés touristiques dans l'économie locale.** Sans surprise malheureusement, les élus sont toujours aussi nombreux à appeler de leurs vœux à réformer la taxe de séjour. Espérons qu'ils seront entendus et que ce projet soit à l'agenda du prochain quinquennat. Les meublés de tourisme sont victimes de réglementations complexes qui ne sont pas proportionnée aux problématiques réelles des territoires. »* exprime Dominique Debuire.

LE TERRITOIRE

Les participants de l'enquête sont **majoritairement des maires et adjoints au maire en charge du tourisme** (respectivement 61,3% et 37,8% des répondants) de communes de toutes tailles (moins de 1 000 habitants à plus de 50 000 habitants) et représentatives des villes membres de l'ANETT. Les élus sont issus de communes situées à **40,3% sur le littoral, 34,5% en zone rurale, 20,2% en montagne, 4,2% en ville et 0,8% en outre-mer. 58% de ces communes sont des stations classées** et bénéficient d'un tourisme l'été à 47,9%, tout au long de l'année à 46,2% et l'hiver à 5,9%.

Concernant le type de tourisme pratiqué sur les communes, le tourisme de villégiature et les séjours courts sont cités à 76,5% et 68,1% des élus, avant le tourisme vert (58%), le tourisme d'affaires (24,4%), le thermalisme (21,8%), le tourisme mémoriel (9,2%) et le tourisme urbain (5,9%).

LES MEUBLES TOURISTIQUES SUR LE TERRITOIRE

95% des élus ayant répondu à la consultation déclarent connaître le type et la répartition approximative des hébergements touristiques de leur territoire. Les élus ont déclaré, pour plus de

90% d'entre eux, disposer de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes sur leur territoire, d'hôtels et de campings pour plus de 80% d'entre eux et enfin de résidences de tourisme pour près de 65% des élus interrogés.

68,9% des élus considèrent que leur territoire disposait d'un nombre d'hébergements touristiques suffisant avant la crise sanitaire contre 27,7% insuffisants. **L'offre des meublés touristiques était, avant la crise sanitaire, en hausse (45,4%) ou stable (43,7%). L'après crise sanitaire a légèrement modifié cette dynamique** puisque les élus ne sont plus que 27,7% à constater une hausse de l'offre de meublés touristiques, et 12,6% une baisse de l'offre.

Les meublés touristiques, selon les élus des territoires interrogés, attirent dans la très grande majorité des familles (88,2%), des couples (81,5%), des personnes à la retraite (73,9%). Les meublés de tourisme demeurent donc particulièrement attractifs pour les familles, jeunes couples et retraités.

Concernant la qualité, un **peu plus de la moitié des élus ont répondu que l'offre d'hébergements en meublés touristiques était suffisamment qualitative** et en adéquation avec les attentes des touristes (47,9%). Cependant 45,4% d'entre eux ont jugé l'offre **insuffisamment qualitative et devant monter en gamme pour attirer, satisfaire et retenir les touristes. Ce constat est principalement partagé par les élus des communes situées en zone de montagne et en zone rurale.**

Les réponses apportées à la question sur la qualité suggèrent que **des progrès sont à faire, en particulier sur certains territoires (montagne et zone rurale)**. La montée en gamme et la qualité des hébergements sont au cœur du plan de reconquête et de transformation du tourisme. **Les membres de l'UNPLV encouragent cette montée en qualité comme étant un facteur clé de développement, correspondant aux attentes des touristes.**

Dominique Debuire déclare : *« Contrairement aux idées reçues, les élus connaissent bien le type d'hébergements présents sur leur territoire et leurs répartitions. Par ailleurs les réponses que nous avons reçues confirment l'importance de l'offre des meublés touristiques dans les territoires, et cela même si leur croissance a été un peu ralentie après la crise sanitaire, et de leur complémentarité avec les autres types ou modes d'hébergement. »*

LES IMPACTS DES MEUBLES TOURISTIQUES SUR LES TERRITOIRES

La majorité des répondants considère que **l'hébergement en meublés touristiques répond à un besoin d'accueil des touristes sur le territoire et à un besoin grandissant des vacanciers** (plus de 84% des élus sont d'accord avec ces affirmations). **Plus de 90% des élus estiment que l'hébergement en meublés touristiques constitue une offre complémentaire** aux autres hébergements touristiques présents sur leur territoire. Ils sont toujours **plus de 90% à considérer que les meublés touristiques ont des impacts positifs pour l'économie locale.**

COMMUNIQUE DE PRESSE

En revanche, les élus sont très **partagés sur l'impact des meublés touristiques dans la problématique des lits froids et des volets clos** (équilibre entre ceux qui considèrent que les hébergements en meublés touristiques accentuent ou n'accroissent pas cette problématique).

Près de 85% des répondants à l'enquête estiment que la clientèle touristique est plutôt bien perçue et acceptée par les habitants qui sont conscients de leur apport au développement économique sur leur territoire. 81,5% des élus déclarent que les nuisances engendrées par le tourisme sont stables voire en baisse.

Sans nier l'existence de phénomènes ponctuels, l'UNPLV et l'ANETT constatent que les réponses des élus sont rassurantes sur les nuisances observées sur leur territoire. Consciente de cette problématique, l'UNPLV travaille activement sur ce sujet.

Note pour les rédactions :

La consultation des maires et de leurs adjoints membres de l'ANETT a eu lieu du **29 juillet au 20 octobre 2021**. La consultation a bénéficié d'un taux de réponse de plus de 10% (soit 119 retours) des élus interrogés sur le questionnaire. La partie de la consultation portant sur le territoire démontre que les élus qui ont répondu à cette étude représentent un échantillon représentatif des élus membres de l'ANETT. L'étude sera renouvelée pour tous les deux ans.

A propos de l'UNPLV

L'Union Nationale pour la Promotion de la Location de Vacances, rassemble les principaux acteurs de la location de vacances (plateformes, agents de voyage, professionnels et labels) : Aritel, Airbnb, CléVacances, Groupe SeLoggerVacances, Leboncoin.fr, Interhome, Foncia Locations de Vacances, HomeToGo, le Syndicat des Professionnels de la Location Meublée, l'UPLT, et Popliday. L'UNPLV promeut un dialogue constant avec les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs dans le but d'alimenter la réflexion autour d'un secteur en plein développement, et de favoriser un cadre réglementaire équilibré, clair et applicable par tous.

Site Internet : <http://www.unplv.fr/> | Twitter : @unplv

Contact presse :

Aude VAYRE – 06 14 64 15 65 – aude.vayre@grayling.com

A propos de l'ANETT

Créée en 1930, l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques est la seule à fédérer, au plan national, les élus œuvrant en faveur du tourisme et regroupe plus de 900 membres : Maires, Présidents d'EPCI, Présidents de Conseils régionaux, Présidents de Conseils départementaux, Députés et Sénateurs. L'ANETT a pour vocation de rassembler tous les territoires touristiques de notre pays avec leurs spécificités géographiques (littoral, thermal, montagne, outre-mer, rural et urbain). L'ANETT s'est imposée comme l'interlocuteur privilégié des ministères et est membre du Conseil Interministériel du Tourisme, ce qui démontre l'efficacité du travail effectué par l'ANETT auprès des Pouvoirs Publics pour nos territoires touristiques.

Site Internet : <https://www.communes-touristiques.net/> | Twitter : @ANETT_tourisme

Contact presse :

Géraldine LEDUC – 01 45 51 49 36 – gleduc@communes-touristiques.net